Une image contenant texte, Police, écriture manuscrite, calligraphie

Description générée automatiquement

L’Accueil de la Petite Enfance

dans la crèche « Les P’Tits Filous »

Projet pédagogique

PLAN

**1. PRESENTATION GENERALE p.3**

1. Qui sommes-nous ?

2. Les collaborateurs

**2. L’ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE A LA CRECHE « Les P’tits Filous » p.4** **1. Les principes de l’accueil**

a) Installer un contexte de confiance,

b) Reconnaître l’enfant comme une personne, c) Faciliter l’accès à l’autonomie, d) Éveiller la créativité,

**2. La pratique**  **p.5**  1) Pièce de vie adaptée aux niveaux de développement de l’enfant,

2) Chaque enfant a une puéricultrice de référence,

3) L’intégration dans le milieu d’accueil se fait par étapes :

a) Un premier accueil  b) Une familiarisation par la puéricultrice de référence

4) La vie au quotidien,

**3. L’ORGANISATION**  **p.11**  1*.* Le Personnel,

2.Formation continue,

3*.* Accueil de stagiaires,

**4. LA RELATION AVEC LES PARENTS**  **p.12**

1. Les principes,

2. Concrètement,

**5. MODALITES PRATIQUES**  **p.13**  **6. PARTICIPATION FINANCIÈRE**  **p.13**

1. Présentation générale

1. Qui sommes-nous ?

« Les P’Tits Filous » est une crèche autorisée et subsidiée par l’ONE pour l’accueil de 18 enfants.

Elle est gérée par l’asbl « Les P’tits Filous asbl », son pouvoir organisateur.

Le conseil d’administration est composé de NICKS Claire (présidente), BORGHINI Véronica, LALLEMAND Jennifer et une représentante de la commune de Mont-Saint-Guibert, l’échevine en charge de la petite enfance, Sophie Dehaut.

2. Les collaborateurs :

La directrice (responsable du milieu d’accueil) :

DETROCH Valérie.

L’équipe pédagogique (encadre les enfants accueillis) :

DUDOWICZ Sylwia, puéricultrice.

DELLISSE Maud, puéricultrice.

BERTHELS Bérengère, puéricultrice.

BEROUANE Mouna, puéricultrice.

MELON Laurent, puériculteur.

Le support logistique :

Le nettoyage des locaux : Garemwa Ngakama Benjamin.

La consultation médicale :

Dr DE BACKER Rachel, médecin généraliste.

2. L’accueil de la Petite Enfance à la crèche « Les P’tits Filous »

Un projet d’accueil se construit en équipe. Il va évoluer au fil du temps grâce au partage des pratiques et des expériences. Les puéricultrices qui composent l’équipe pédagogique s’engagent à adhérer à ce projet d’accueil.

L’objectif principal est le bien-être et l’épanouissement de votre enfant.  
A cette fin, l’équipe établit une relation de complémentarité et de confiance avec vous.

1. Les principes de l’accueil :

a) Installer un contexte de confiance, un cadre sécurisant pour l’enfant.

Un enfant s’épanouit dans la sécurité affective ressentie grâce aux liens qu’il tisse avec les adultes qui s’occupent de lui et avec les enfants qu’il côtoie.

La continuité du lien avec les personnes qui prennent soin de lui au quotidien le rassure et l’aide à faire face aux changements dans son environnement tout en gardant un sentiment de stabilité.

L’enfant va trouver la sécurité psychique et le sentiment de confiance nécessaires à son bon développement dans l’organisation du milieu d’accueil et dans la cohérence des façons de faire.

*Pour y arriver le milieu d’accueil est attentif à :*

1. Aménager les locaux pour les adapter à l'âge des enfants à l’aide d'installation de petites cloisons, de mobilier, par l’organisation de coins de jeu libre, par la mise en place d’espaces d’atelier...
2. Adopter les postures professionnelles qui permettent la sérénité et réduisent la nécessité d'imposer des règles.
3. Offrir un cadre de vie où l’enfant recevra des règles de vie qui facilitent la vie en collectivité.
4. Utiliser des rituels tout au long de la journée (chants…). Expliquer à l’enfant ce qui va se passer.
5. Partager des expériences, des observations avec les parents des enfants.
6. Désigner une puéricultrice/puériculteur « référent(e) » pour l’enfant.
7. Prévoir une période de familiarisation avant l’entrée définitive de l’enfant dans le milieu d’accueil.
8. Organiser un temps d'apprivoisement avec chacune des puéricultrices et du puériculteur qui s’occupera de l’enfant.

b) Reconnaître l’enfant comme une personne

C’est porter intérêt à chacun des enfants en particulier, reconnaître les caractéristiques qui constituent son individualité, laisser place à ses émotions. Parfois, les contenir ou les nommer l’aide à grandir, à développer la conscience de lui-même, à devenir “je”.

Mettre une parole sur les émotions qu’il vit lui permettra d’organiser ses perceptions, de leur donner une signification, de mieux gérer les émotions et de développer son identité.

*Pour ce faire, les professionnelles :*

1. Sont à l’écoute de chacun des enfants accueillis, attentives à leurs messages physiques et verbaux.

2. Il/Elles peuvent mettre des mots adaptés sur ce que l’enfant vit.

3. Il/Elles l’autorisent à extérioriser ce qu’il vit, ce qu’il ressent, à exprimer son vécu, cependant dans les limites fixées par le milieu d’accueil.

c) Faciliter l’accès à l’autonomie

En collaboration avec les parents, les puéricultrices et le puériculteur accompagnent les enfants dans leurs avancées psychomotrices : autonomie pour manger, acquisition du contrôle sphinctérien, du langage, de la marche, l’apprentissage pour se vêtir et se dévêtir…

Chaque enfant est respecté dans son rythme propre.

d) Éveiller la créativité

L’enfant est curieux de tout. Sa créativité est directement liée à sa liberté d’expression. Cette notion de liberté est essentielle pour son développement et son épanouissement. L’enfant n’expérimentera pas si on lui dit ou montre tout ce qu’il doit faire.

*Pour ce faire, l’équipe :*

1. Offre à chaque enfant des possibilités de développer sa créativité en mettant à sa disposition des jouets, jeux, activités…

2. Veille à ce que l’enfant éprouve du plaisir dans ce qu’il fait

3. Accorde plus d’importance à ce que l’enfant exprime de lui-même plutôt qu’à la réalisation d’œuvre jugée par un regard extérieur

*Dans la mesure de ses possibilités, le milieu d’accueil peut s’adapter aux besoins d’enfants porteurs de handicap.*

1. La pratique :

1) La pièce de vie est organisée en espaces adaptés aux niveaux de développement de l’enfant. Toute l’équipe aura un regard bienveillant sur chaque enfant et l’accompagnera dans son épanouissement.

2) Chaque enfant a une puéricultrice ou un puériculteur de référence

Pourquoi une puéricultrice référente ?

-  Lors de la familiarisation, l’enfant est pris en charge par la même personne qui devient un visage bien connu de lui.

- Cette personne devient la garante des informations spécifiques de l’enfant et sera le relais pour les autres accueillant(e)s qui participent au bon développement de l’enfant.

- Un lien particulier se crée entre l’accueillant(e) et les parents, la relation de confiance se trouve renforcée.

-  Chaque enfant a plus de possibilité d'être reconnu dans ses besoins spécifiques.

- Le/la référent(e) se charge en particulier des événements importants de l’enfant comme : la diversification alimentaire, son anniversaire, l'apprentissage du contrôle des sphincters, l'accompagnement lors des visites médicales à la crèche, le chemin vers l’école,...

3) L’intégration des enfants dans le milieu d’accueil se fait par étapes :

*a) Un premier accueil*

Le premier accueil se fait avec les futurs parents après confirmation du 6ème mois de grossesse révolu. Une visite du milieu d’accueil est alors organisée afin d’expliquer en détail le fonctionnement de celui-ci. A cette occasion, la directrice vous remettra le projet pédagogique. Vous pourrez ainsi poser toutes vos questions.

A la confirmation de naissance, un nouveau rendez-vous est fixé avec les parents et l’enfant. Nous complétons ensemble le contrat d'accueil comprenant le règlement d’ordre interne à la crèche. Pour la bonne organisation du milieu d’accueil, il est demandé que ce contrat soit respecté. Les possibilités de modifications sont à négocier par la suite en fonction des disponibilités du milieu d’accueil.

Durant cet entretien, la directrice présente aux parents et à l’enfant la puéricultrice de référence. Celle-ci leur expliquera le processus de familiarisation mis en place et reprendra contact avec eux afin d’établir l’horaire de la période de familiarisation.

*b) Une familiarisation par la puéricultrice de référence*

La séparation avec bébé, le confier à d’autres personnes, n’est pas une démarche simple pour tout le monde. Il en va de même pour l’enfant qui se voit confronté à des changements de lieu de vie et à une séparation d’avec sa famille. Pour rendre la transition plus facile, un temps est nécessaire, celui-ci est appelé la familiarisation.

Il y a un double objectif à la familiarisation :

* D’une part pour l’enfant

Cela lui permet de se familiariser avec le milieu d’accueil en découvrant avec son parent les différents bruits, sons, odeurs, rythme… de son nouvel environnement. Grâce à ces nouveaux repères, il peut ainsi établir plus facilement une base de sécurité.

Elle permet également de créer des liens avec la puéricultrice ou le puériculteur de référence. Au fur et à mesure, une relation stable et chaleureuse se créera entre la l’accueillant(e) et l’enfant.

Enfin, l’enfant sera présenté au groupe d’enfants et aux autres accueillant(e)s. Cela permettra aux enfants déjà accueillis de se familiariser avec le nouveau venu et sa famille qui au fur et à mesure ne seront plus des étrangers.

* D’autre part pour les parents

Elle permet aux parents de visualiser l’accueil de leur enfant, de rencontrer l’équipe qui s’occupera de celui-ci et d’apaiser les craintes de le confier à d’autres personnes. Elle permet également de faire part d’informations importantes concernant l’enfant.

Dans la pratique :

Une puéricultrice ou le puériculteur sera libérée de son travail habituel afin de se consacrer au mieux à votre accueil et celui de votre enfant.

La puéricultrice ou le puériculteur vous accueille avec votre enfant deux jours consécutifs durant une demi-heure. C’est à ce moment qu’est proposé un moment d’échange, de partager des informations sur les repas, le sommeil, l’évolution psychomotrice et les habitudes de l’enfant.

Le 3ème jour, l’enfant vient 1h seul, le 4ème jour 2h seul… pour arriver progressivement au 10ème jour à une journée complète. Cette familiarisation se fait en collaboration avec les parents et a lieu jusqu’à l’entrée définitive de l’enfant. Elle ne sera en aucun cas raccourcie ou accélérée. Parfois, dans certaines situations nous pouvons, de commun accord avec les parents, apporter des modifications à ce programme.

C’est lorsque l’enfant est accueilli seul et pour un certain temps au sein de la structure que les journées sont comptabilisées (+/- au 5ème jour de familiarisation) pour le paiement de la participation financière.

Dans un souci pratique, les enfants accueillis à temps partiel feront également une familiarisation à temps plein.

Quand le jeune enfant revient dans le milieu d’accueil après une longue absence due à une maladie ou à des congés, une nouvelle familiarisation de l’enfant doit être envisagée avec les parents.

4) La vie au quotidien dans la crèche

* L’accueil du matin

C’est un moment important où nous voulons prendre le temps d’accueillir l’enfant. Nous souhaitons échanger avec les parents les informations qui nous sont utiles pour accompagner l’enfant durant la journée. Il est nécessaire de connaître approximativement l’heure de retour de l’enfant ainsi que la personne qui viendra le rechercher. Cela nous permettra de prévoir sa journée à son rythme (sieste, repas…) et de le préparer à son retour. Il existe un cahier qui permet de communiquer les informations aux accueillant(e)s qui arrivent plus tard afin de garantir une bonne continuité.

Les uniques objets pouvant suivre l’enfant dans sa journée sont la tétine et le doudou. Nous insistons sur le fait qu’aucun autre objet ne sera accepté.

L’heure limite d’arrivée des enfants est 9h. Au-delà de cette heure, l'accueil ne se fera que si l’équipe est prévenue du retard et aura lieu dans le hall d’entrée afin d’éviter de perturber les enfants par des allées et venues.  Cela implique donc que sans information de votre part, l’enfant ne sera pas pris en charge au-delà de cette heure.

Tous les matins est organisé le rituel du bonjour.

Après les changes et le ramassage des jeux, la chanson d’accueil est collective. La puéricultrice ou le puériculteur invite l’enfant à déposer sa photo à l’endroit où se trouvent les photos des accueillant(e)s et enfants présents. C’est l’occasion de prendre un peu de temps avec chacun. Les enfants ont ainsi la possibilité de visualiser les personnes présentes dans la crèche.

* Les moments de transition

L’arrivée de votre enfant dans la crèche est un moment de transition d’une dizaine de minutes. Il est important que vous preniez ce temps pour permettre à votre enfant de vivre sa journée plus sereinement.

Ce sont aussi les moments des changes, du ramassage des jouets, du passage vers d’autres activités… Les moments de transition sont difficiles pour les enfants car ils sont moins sécurisants pour eux. Pour cette raison, les moments de transition sont accompagnés de chansons et de petits rituels.

Il est important aussi de communiquer avec l’enfant, de lui expliquer ce que l’on fait et chaque moment de la journée. Par exemple, lorsque l’on change d’activité, les enfants sont prévenus verbalement pour leur permettre d’anticiper l’activité suivante.

* La journée
* ***Jeux et activités***

Elles sont adaptées en fonction de l’âge des enfants.

Lorsqu’il est jeune, il joue seul ou en relation avec la puéricultrice ou le puériculteur, toujours sous son regard bienveillant. Il doit pouvoir expérimenter son corps et son environnement dans un espace sécurisé. En se mouvant librement, il acquiert l’équilibre, l’assurance de ses mouvements, la prudence… Le milieu d’accueil lui permet de découvrir le monde en veillant à sa sécurité physique et affective.

Les plus petits bénéficient d’un espace jeux à l’écart des mouvements plus rapides et plus amples des plus grands. Différents types de jeux adaptés à leur développement psychomoteur sont mis à leur disposition : hochets, tapis d’éveil, jeux d’empilement, jeux informels, jeux sensoriels ….

Lorsqu’il est plus grand, différents jeux ou activités sont proposés aux enfants : atelier lecture, atelier psychomotricité, dînettes, garages, fermes, poupées, voitures, promenades, peinture, rondes, bac à sable, activités extérieures…. Ceci permet aux enfants de découvrir, d’interagir mais également leur donne l’occasion de développer leur autonomie, leur motricité, leur créativité. La puéricultrice est présente pour garantir le respect de chacun et pour accompagner l’enfant dans ses activités s’il le demande.

* ***Bien être***

Les parents sont invités à apporter des tissus imprégnés de leurs odeurs (doudou, t-shirt,..).

Les accueillant(e)s veillent à des moments de calme et de bien-être pour apporter de l'apaisement aux enfants.

* ***Les repas***

L’enfant est accompagné par des chansons tout au long de ce moment. Il y a une chanson pour se laver les mains, pour manger, pour boire…

Lors des repas, les accueillant(e)s mettent en place des conditions agréables, paisibles. Cela va permettre à l’enfant de manger à son rythme et avec plaisir. C’est un moment de relation privilégiée.

Pour les petits, les repas sont donnés en fonction du rythme de l’enfant c’est-à-dire dès qu’il en manifeste le besoin. Cela peut également se produire chez les grands si par exemple l’enfant est à la sieste pendant le moment de repas du groupe (entre 11h et 12h afin de se rapprocher le plus possible des horaires de la maison).

La diversification alimentaire commence en partenariat avec les parents.

La position pour manger (bras, relaxe, chaise haute, petite chaise..) est adaptée en fonction des capacités et des besoins de l’enfant.

Il aura également la possibilité de participer à son repas dès qu’il en manifestera l’envie en apprenant à utiliser sa cuillère,... Le self-service est organisé chez les grands, l’enfant est amené à goûter à tous les aliments.

Nous veillons à proposer des repas sains confectionnés sur base des recommandations de l’ONE.

De l’eau est à disposition des enfants tout au long de la journée.

Les régimes (prescrits par un médecin) sont respectés.

* ***Les changes et le contrôle du sphincter***

Nous respectons plusieurs points :

* le besoin d’intimité de l’enfant : nous évitons les passages dans la salle de bain lors des changes ou du passage au petit pot.
* le rythme de l’enfant : c’est l’enfant qui manifeste lui-même son désir d’aller sur le petit pot. Comme pour toutes les autres acquisitions psychomotrices, les puéricultrices et le puericulteur travaillent de concert avec les parents.
* le soutien dans les avancées vers l’autonomie (monter sur la table à langer par l’escalier, tirer la chasse, …)
* ***Le sommeil***

Les accueillant(e)s veillent à respecter le rythme des enfants. Sauf exception, on ne réveille pas un enfant qui dort.

Chaque enfant a son propre lit adapté à ses besoins (lit a barreau, hamac). Le doudou est à la portée de tous les enfants tout au long de la journée. Lors de la mise au lit, les doudous sont donnés d’office à tous les enfants, car il aide l’enfant dans son sommeil. Un espace est attribué aux enfants qui ont besoin de calme ou, au contraire, qui éprouvent des difficultés à s’endormir. Lorsqu’un enfant éprouve des difficultés d’endormissement, nous réfléchissons avec les parents et en équipe sur ce qui pourrait l’aider à s’endormir (par exemple, le mettre dans un buggy ou un maxi cosi de façon transitoire, comme à la maison).

Avant la mise au lit, les enfants plus grands sont invités à se brosser les dents.

La surveillance du repos de l’enfant est établie ainsi :

*-* Pour les petits, la puéricultrice ou le puériculteur passe régulièrement dans le local et les portes sont laissées ouvertes.

*-* Pour les grands, la puéricultrice ou le puériculteur reste dans le local des enfants.

* ***Les retrouvailles avec maman et papa – Le retour à la maison***

Nous prévenons l’enfant de l’heure du retour de ses parents afin qu’il ne s’impatiente ou ne s’inquiète inutilement. Il est vraiment important de nous prévenir de tout retard éventuel.

Les accueillant(e)s transmettent verbalement aux parents les informations importantes de la journée de l’enfant.

Ces échanges doivent avoir lieu au moins 15 minutes avant la fermeture afin qu’ils puissent se dérouler dans de bonnes conditions. Aussi, nous demandons aux parents d’être à temps pour venir chercher leurs enfants.

* **Préparation des enfants pour l’école**

Lorsque l’enfant approche des deux ans, la directrice remet un document aux parents en leur demandant de fixer une date probable de sortie de leur enfant.   
La puéricultrice ou le puériculteur de référence propose aux parents une petite rencontre d’environ 30 minutes pour échanger sur l’évolution psychomotrice de leur enfant.

En partenariat avec les parents, les accueillant(e)s parlent de ce départ avec l’enfant. L’enfant est invité à apporter un cartable avec une collation c’est-à-dire de l’eau et un fruit, le reste sera fourni par le milieu d’accueil. De petites activités ciblées sur le départ à l’école sont mises en place également (« comment ouvrir son petit cartable ? », « Et la collation ? »,…).

Une boîte à souvenirs est réalisée et décorée avec l’enfant afin qu'il puisse y déposer jour après jour ce qu’il n’utilise plus à la crèche.

Le dernier jour, à l’initiative des parents qui le souhaitent, un goûter festif pourra être organisé. L’enfant pourra dire « au revoir » et recevra un souvenir des autres enfants.

En accord avec les parents et l’école concernée, la puéricultrice ou le puériculteur de référence peut accompagner un enfant ayant des besoins spécifiques dans son école.

|  |
| --- |
| 3. L’organisation |

1 Le Personnel:

* **Une directrice** responsable de la gestion quotidienne de la crèche. Elle encadre l’équipe pédagogique et organise les réunions mensuelles de l'équipe. Elle est garante de l’application du projet pédagogique. Elle s’occupe de la gestion administrative et matérielle de la crèche. Elle connaît les enfants et se rend disponible pour les parents. Elle joue un rôle d’interface entre le pouvoir organisateur de la crèche et la crèche au quotidien.
* **Les puéricultrices/puériculteur**. Il/elles appliquent le projet pédagogique tel qu’il a été réfléchi en équipe et participent à son évolution. Il/elles encadrent, soignent et connaissent les enfants. Il/elles échangent au quotidien avec les parents concernant l’évolution de leur enfant.
* **L’aide logistique**.

Le nettoyage des locauxest assuré par une personne qui maintient les locaux propres en respectant les normes fixées par l’ONE.

2 Formation continue :

La participation à des formations est devenue obligatoire afin de continuer à développer les compétences liées aux métiers d’accueil de la petite enfance.

Les sujets des formations sont décidés de commun accord avec la directrice et en relation avec des compétences à développer. Elles aident aussi à prendre du recul par rapport à sa pratique personnelle et à s’enrichir avec les expériences d’autres professionnelles du secteur.

Deux journées pédagogiques sont organisées chaque année sur un thème jugé essentiel et avec la participation d’un intervenant extérieur.

Les formations sont intégrées dans l’horaire de travail.

3 Accueil de stagiaires :

Les stagiaires puéricultrices sont encadrées par une puéricultrice de référence.

L’arrivée de chaque stagiaire est annoncée, à l’aide d’une photo, aux enfants et aux parents, car c’est un nouveau visage pour ceux-ci. Cela permet une meilleure intégration de la stagiaire.

|  |
| --- |
| 4. La relation avec les parents |

1. Les principes :

1. Installer le dialogue avec les parents, échanger avec eux sur les besoins de l’enfant. Pour l’enfant, sentir la présence de son parent, dans une ambiance conviviale, en contact avec les personnes qui l’encadrent dans le milieu d’accueil est sécurisant et rassurant.

Lorsqu’un enfant nous pose question, nous interrogeons les parents sur le comportement de leur enfant et nous réfléchissons ensemble sur ce qui est le plus adapté.

1. Entretenir une communication continue et bienveillante où chacun peut se sentir respecté car chaque enfant fait partie d’une famille qui a un vécu propre.

2. Concrètement :

- Dans un souci de continuité avec le vécu familial, la puéricultrice ou le puériculteur va s’informer sur ce qui s’est passé jusqu'au moment de l'accueil pour l’enfant et sa famille et vatransmettre les informations nécessaires au bon déroulement pour la suite de la journée de l’enfant.

Cependant, afin de ne pas surcharger les accueillant(e)s au moment de l’accueil du matin et du retour le soir, nous invitons les parents qui souhaitent un échange plus approfondi, à prendre rendez-vous avec la personne qu’ils souhaitent rencontrer.

- Une fois l’an, une réunion des parents est organisée pour leur parler de la vie dans le milieu d’accueil. C’est au cours de cette réunion que le projet pédagogique est présenté à tous.

- Un goûter annuel réunissant les parents, les enfants, le Conseil d’Administration et l’équipe est organisé pour se connaître et partager un moment ensemble.

- Un tableau, installé dans le hall d’accueil, permet à l’équipe de faire passer des messages aux parents concernant l’accueil des enfants.

- Un premier album photos de famille est réalisé pour que l’enfant puisse s'y ressourcer.

- Un cahier de liaison est mis en place pour garder une continuité entre les deux milieux de vie pour l’enfant.

Il ne sera pas nécessairement rempli tous les jours mais sera le garant de beaux souvenirs vécus au sein de la crèche ainsi que le support pour un échange avec l’enfant sur son week-end ou ses vacances passées à la maison.

|  |
| --- |
| 5. Modalités pratiques |

1. **Concernant la Santé (dispositions ONE)**

- Des consultations médicales sont organisées par un médecin reconnu par l’ONE, qui agit uniquement à titre préventif. Il assure un suivi médical des enfants.

- Des consultations sont obligatoires pour tous les enfants accueillis : une à l’entrée, deux durant l’accueil, une avant la sortie. Un suivi plus régulier est également possible.

- Des vaccinations sont obligatoires. Le suivi de ces vaccinations peut s’organiser au sein du milieu d’accueil, avec l’accord des parents ou en dehors si les parents le préfèrent.

*Il y a les vaccinations :*

* **obligatoires**: contre la poliomyélite, la diphtérie, la coqueluche, la méningite à Haemophilus influenzae B, rougeole, rubéole et oreillons ;
* **recommandées**: contre la méningite à méningocoques C, le tétanos, le pneumocoque, le rotavirus et l’hépatite B.

- Les parents sont les bienvenus pour accompagner leur enfant à la consultation. Cependant, il est demandé de prévenir l’équipe à l’avance afin de fixer une heure de passage. En leur absence, la puéricultrice ou le puériculteur de référence de l’enfant et la PMS de la crèche le présentera.

1. **Concernant les fermetures annuelles**

Le milieu d’accueil est fermé :

- Trois semaines durant les vacances d’été

- Une semaine durant les vacances d’hiver

Les dates sont prédéfinies chaque année et remises aux parents en début d’année civile, avec les éphémérides de l’année.

|  |
| --- |
| 6. La participation financière des parents (PFP) |

Conformément à la réglementation fixée par l’ONE, la participation financière des parents est basée sur le *revenu mensuel net du ménage*.  
La situation est revue annuellement ou lors de tout changement de situation socio-professionnelle qui doit être signalé par les parents à la responsable de la crèche.

Il est à noter que, si les documents probants ne sont pas fournis un mois après la demande du milieu d’accueil, le montant maximal de la PFP sera réclamé, sans rétrocession possible.

Les parents qui souhaitent faire le point sur leur dossier financier peuvent demander un rendez-vous avec la responsable du milieu d’accueil.